

[Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion de cette énigme, je racontai quelques jours après tout ce qui nous était arrivé à l'un de mes collègues, professeur de sciences naturelles. Il m'écouta attentivement, et, quand j'eus fini, me dit en souriant :

— Vous avez été conduits par un oiseau assez connu dans l'histoire naturelle. Le bruit qu'il fait en frottant son bec contre les branches d'arbres, ressemble à s'y tromper à l'aiguillage d'une faux, et son sifflement peut être parfaitement pris pour le bruit de l'herbe qui s'abat, surtout par des hommes à l'imagination vive, comme vous et votre respectable ami.

Pendant quelques années, je me contentai de cette explication plausible, lorsqu'une nouvelle aventure me rappela tout à coup le faucheur nocturne que j'avais presque oublié.

La haute montagne qui sépare la vallée de la Broie du bassin du Léman, et dont l'existence a souvent été l'objet de vifs regrets pour les aubergistes et les marchands de vin du canton de Berne, avant l'établissement des chemins de fer, puisqu'ils étaient obligés d'atteler jusqu'à dix-huit chevaux pour traîner leurs chars pesamment chargés; cette montagne, dis-je, qu'on appelle *Jorat*, se distingue notablement du Jura, non-seulement par les rochers qui forment sa base, mais encore par le caractère de ses habitants. Les Jurassiens sont ardents et vifs, comme le vin que produisent leurs vignobles, et les habitants du Jorat ont quelque chose de lourd comme la molasse sur laquelle reposent les champs qu'ils cultivent.

Le sommet de la montagne est couronné par une belle forêt qui appartient à la ville de Lausanne, et ses flancs fertiles portent un grand nombre de petits villages et de fermes. Les meuniers prétendent qu'on cultive le meilleur froment du canton de Vaud dans les environs de Chailly, à une demi-lieue de Lausanne, sur le versant méridional du Jorat.

Mais dans quel rapport se trouve donc le Jorat avec la légende du faucheur nocturne, dont j'ai promis la suite? Vous allez l'entendre; mais, pour cela, il faut de nouveau m'accompagner dans une de mes excursions et me suivre fidèlement sur les hauteurs du Jorat.

Dans l'année 1848, mémorable par des révolutions manquées et des espérances trompées, je profitai d'un beau soir pour me débarrasser de la poussière de l'école, en prenant un bain d'air pur. Je me dirigeai du côté du Chalet-de-la-Ville, éloigné de Lausanne d'une bonne lieue. Plongé dans des rêveries poétiques, et ne faisant pas attention où je portais mes pas, j'arrivai tout à coup dans un chemin creux qui me semblait connu. En effet, c'était celui où j'avais été huit années auparavant avec mon ami, le pasteur P. Hélas, ce respectable ministre du saint Evangile ne vivait plus. Son tombeau, ombragé par un cyprès, avait été depuis deux ans déjà le but de quelques-uns de mes pèlerinages du dimanche.

Le faucheur nocturne me revint aussitôt à la pensée, et l'on trouva assez naturel de ma part que j'aie cherché à m'orienter pour découvrir de nouveau la maison solitaire, objet de notre curiosité et de nos investigations. Je m'élançai sur le bord du chemin, et je vis aussitôt que je ne m'étais pas trompé. C'était le verger que nous avions parcouru pendant la nuit, et dans lequel on avait fauché d'une manière si mystérieuse, c'était la maison avec de petites fenêtres à vitres rondes, à laquelle nous avions frappé sans obtenir de réponse. Mais, dans ce moment encore, cette ferme paraissait inhabitée, et pour m'en assurer, je heurtai à la porte. Peine inutile, personne ne me répondait.

— Il faut pourtant que je m'informe auprès d'un paysan, par quel hasard cette maison se trouve inhabitée, me dis-je en quittant le verger.

Au même instant, je vis de l'autre côté du chemin un paysan occupé à arracher des pommes de terre. Je m'approchai de lui et, après l'avoir salué, je lui demandai des renseignements sur le propriétaire de cette maison.

— Je m'attendais à cette demande, me dit-il en souriant. Monsieur est probablement étranger?

— J'habite Lausanne depuis une dizaine d'années, lui répondis-je. Mais pourquoi me faites-vous cette question?

— Ah! voyez-vous, Monsieur, j'ai de suite pensé que vous ne pouviez pas être de nos contrées, lorsque je vous ai vu

frapper à cette maison maudite!

Maison « maudite! » Ce nom de réprobation qu'il donnait à l'objet de ma curiosité, me jeta dans une grande perplexité.

— Est-ce peut-être la demeure du bourreau? lui dis-je tout naïvement.

— Non, dit-il, ce n'est pas la maison du bourreau, mais les êtres qui l'habitent à cette heure sont beaucoup plus terribles.

— Expliquez-vous, continuai-je, en voyant qu'il hésitait quelque peu.

— Voyez-vous, mon cher Monsieur, continua-t-il après quelques moments de réflexion, on n'aime pas à parler de ces choses, car on s'expose à être tourné en ridicule; notre siècle est trop éclairé pour ajouter encore foi à ces histoires d'ancien temps.

— Contez-moi cela tout au long, lui répondis-je d'un ton rassurant; j'aime les légendes de village, et je puis même dire que j'en fais mes délices.

— Si vous voulez me promettre de ne pas vous moquer de moi, me dit-il d'un air mystérieux, je vous dirai tout ce que je sais moi-même, et ce que tous les habitants de mon village savent aussi bien que moi.

— Cette maison, qui éveille tant votre curiosité, le verger qui l'entoure et les champs que je cultive, ainsi que beaucoup d'autres terrains qui sont labourés par mes cousins et mes voisins, forment le domaine d'une riche famille française, dont le chef ne vient que très rarement dans ces contrées. Chaque fois que le bail est renouvelé, ce qui se fait régulièrement tous les neuf ans, on cherche vainement à faire habiter la maison. Les fermiers qui l'ont habitée anciennement ne pouvaient y rester longtemps; ils préféraient déloger et choisir une autre demeure. Toutes les années, à l'époque de la fanaison, il s'y fait un tintamarre diabolique: on entend battre et aiguiser des faux du soir au matin, et faucher dans le pré, sans qu'on puisse voir celui qui fait tout ce bruit.

— C'est le faucheur nocturne, lui dis-je, en pensant à ma première aventure.

— En effet, continua-t-il, c'est ainsi qu'on appelle l'être mystérieux qui paraît habiter cette maison, et qui en chasse tout le monde par son bruit infernal.

— Vous le connaissez donc, ce faucheur? lui dis-je, vivement piqué par une curiosité bien excusable de ma part.

— Nous le connaissons tous, quoique nous ne l'ayons jamais vu.

— C'est donc un homme qui fait ce bruit étrange pendant la nuit; car je présume que vous ne l'attribuez point au diable, à un lutin ou un servant quelconque.

— Qu'en sait-on? le fait est que le diable s'en mêle toujours un petit brin; c'est du moins mon opinion et celle de mes voisins.

(La fin au prochain numéro.)

La rue des *Moulins*, appelée aussi le *Pas des Anes* (autrefois past ou pâturage) n'existe décidément plus que dans nos souvenirs. Les changements qu'elle vient de subir nous rappellent cette annonce publiée il y a déjà plusieurs années dans la *Feuille d'avis de Lausanne* :

« M. Cartier, maître de danse, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il a recommencé ses leçons au Pas des Anes. »

La livraison d'octobre de la Bibliothèque universelle et revue suisse contient les articles suivants : I. A propos d'un livre qui n'existe pas, par M. Eugène Rambert. — II. Le docteur Weisemann. Nouvelle par Mlle Julie Annevelle. (Cinquième et dernière partie). — III. Un philosophe suisse. Troxler, par M. Charles Secretan. — IV. Le Simplon et les chemins de fer de la Suisse occidentale, par M. Ed. Tallchet. — V. Scène de la vie rurale en Ecosse. Hetty. (Deuxième et dernière partie). — VI. Chronique parisienne. — VII. Chronique anglaise. — VIII. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.